

PRÉFECTURE DES COTES D'ARMOR

DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) - ANNÉE 2019

\* \* \*

FICHE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Dossier à déposer en deux exemplaires à la Préfecture (Bureau du contrôle budgétaire et des dotations de l'État) ou à la Sous-Préfecture de votre arrondissement

La date limite de dépôt des dossiers de demande de subvention est fixée au 31 janvier 2019.

(article 15 du décret n° 2018-514 du 25 juin 2018)

A compléter par les services de l'État dès réception de la demande

LES SERVICES PREFECTORAUX VOUS CONFIRMENT LA BONNE RECEPTION DE VOTRE DOSSIER le.....

Cet accusé réception vous autorise à procéder au commencement d'exécution

Dans un délai de 3 mois à compter de la date de réception de la demande de subvention, le représentant de l'État informe, conformément aux dispositions de l'article R2334-23 du CGCT, le demandeur du caractère complet du dossier, ou réclame la production des pièces manquantes

**I – Collectivité sollicitant la subvention :**

Nom de la commune ou du groupement :

Adresse complète :

Arrondissement :

Nom de la personne responsable du dossier :

N° de téléphone :

E.mail :

**II – Caractéristiques de l'opération envisagée :**

Nature et description sommaire du projet :

Ordre de priorité (en cas de demandes multiples)

**Catégorie DETR concernée (à cocher) :**

Équipements scolaires, péri-scolaires et accueil de la petite enfance	
Patrimoine immobilier (hors travaux concernant les logements sociaux)	
Assainissement des eaux usées	
Équipements sportifs	
Travaux ou équipements de voirie liés à la sécurité (hors programmes d'entretien courant) et travaux de sécurité liés aux risques de submersion marine et d'inondations	
Projets de développement économique, social, environnemental ou touristique	
Équipements liés à la lutte contre les algues vertes	
Projets visant à maintenir et développer les services publics notamment en milieu rural	
Travaux de sécurité en faveur des ports de plaisance	
Déchèteries	

**III - Évaluation du coût total hors taxes de l'opération :**

Coût total du projet H.T. (hors honoraires d'étude, de maîtrise d'œuvre, de contrôle, de coordination et frais divers) :

Date de délibération adoptant l'opération et approuvant le plan de financement

**IV - Poste de dépenses :**

Nature des dépenses	Montant HT
Travaux (le cas échéant détailler le montant par lot ou type de travaux)	
Matériel/équipement	
Honoraires	
Acquisitions	
Total	

## V – Financement prévisionnel du projet :

	Montant	Taux
<b>Subventions :</b> - Conseil Départemental : - demandée - obtenue (1) - Conseil Régional : - demandée - obtenue (1) - Fonds Européens : - demandée - obtenue (1) - Autres (à préciser) : - demandée - obtenue (1)		
<b>Subvention D.E.T.R. Demandée :</b>		
<b>Emprunt :</b>		
<b>Autofinancement :</b>		

(1) Rayer la mention inutile

Pour les financements acquis, merci de joindre dès à présent copie des décisions d'octroi de subvention

## VI – Échéancier :

Date prévisionnelle de démarrage des travaux :	
Durée prévisible des travaux :	
Date prévisionnelle de fin des travaux :	

### Pièces à joindre à la demande de subvention

<i>Pièces communes à toutes les demandes</i>	Cases à cocher
1- Dossier type à compléter avec plan de financement détaillé conforme à la délibération de la collectivité	
2- Délibération de la collectivité sollicitant l'aide de l'État. La délibération doit mentionner la nature du projet et son coût HT et le plan de financement prévisionnel	
3- Note explicative précisant l'objet de l'opération, les objectifs poursuivis, son coût prévisionnel HT ainsi que le montant de la subvention sollicitée	
4- Devis descriptif et estimatif détaillé	
5 – Un calendrier de réalisation précisant la date de début de l'opération, la durée des travaux ainsi qu'un engagement du maire ou du président de démarrer les travaux dans l'année	

<b><i>Pièces complémentaires en cas d'acquisitions immobilières</i></b>	
1- Plan de situation et plan cadastral	
2- Le titre de propriété	
<b><i>Pièces complémentaires en cas de travaux</i></b>	
1- Plan de situation et plan masse	
2- Document précisant la situation juridique des terrains et immeubles et établissant que le demandeur a ou aura la libre disposition de ceux-ci	
3- Programme détaillé des travaux	
4- Dossier d'avant-projet, s'il y a lieu	
<b><i>Maturité du projet</i></b>	<b>A compléter</b>
Date de l'avant-projet sommaire	
Date de l'avant-projet détaillé	
Date de la publicité, marchés publics	
Date de la demande de permis de construire	

Le Maire - Président (1) :

- certifie l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus ;
- **atteste que l'opération pour laquelle une subvention est demandée n'a pas fait l'objet d'un début d'exécution \* et s'engage à ne pas en commencer l'exécution avant la date de réception de la demande de subvention par l'autorité compétente**
- atteste que sa collectivité a ou aura la libre disposition des terrains et immeubles nécessaires à sa réalisation

**Date et signature**

\*Le commencement d'exécution est constitué par le premier acte juridique passé pour la réalisation de l'opération (notification des marchés, signature du bon de commande).